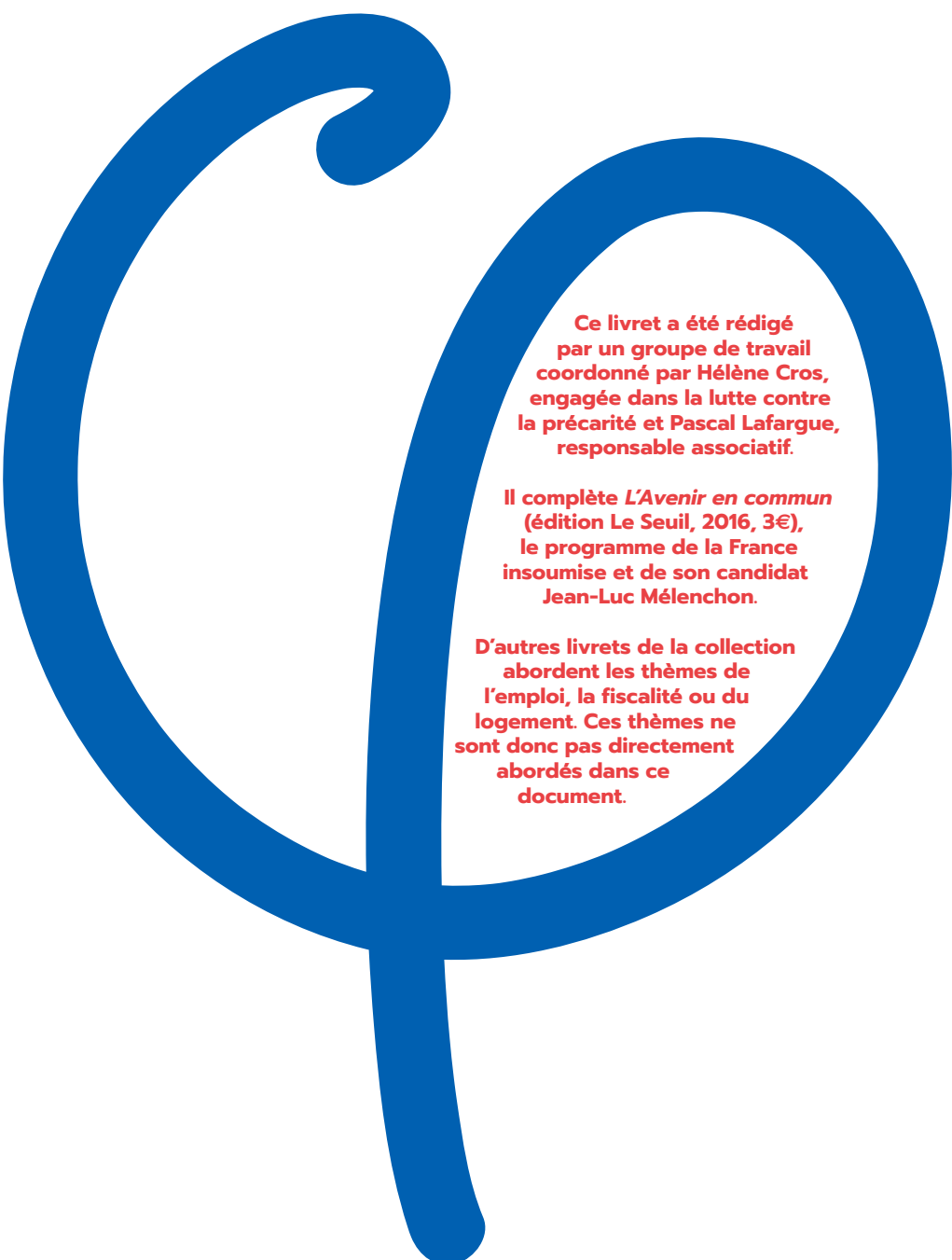


L'AVENIR *Mélenchon*
EN COMMUN 2017



ÉRADIQUER LA
PAUVRETÉ



Ce livret a été rédigé par un groupe de travail coordonné par Hélène Cros, engagée dans la lutte contre la précarité et Pascal Lafargue, responsable associatif.

Il complète *L'Avenir en commun* (édition Le Seuil, 2016, 3€), le programme de la France insoumise et de son candidat Jean-Luc Mélenchon.

D'autres livrets de la collection abordent les thèmes de l'emploi, la fiscalité ou du logement. Ces thèmes ne sont donc pas directement abordés dans ce document.

1 • Notre constat : les pauvres, oubliés de la République	4
2 • Notre projet : un pays sans pauvres est possible	7
3 • Nos propositions : en finir avec la pauvreté et l'exclusion	10
1. Aucun niveau de vie en dessous de 1 000 € par personne	11
2. Généraliser la gratuité	12
3. Ne laisser personne isolé	14
4. De nouveaux droits contre la précarité	15

Notre constat : les pauvres, oubliés de la République

8,6 millions de nos
concitoyen·ne·s
vivent sous le
seuil de pauvreté, c'est-à-
dire avec moins de 1 008 €
par mois pour une personne
seule en 2014.

Selon l'Insee, 36,6 % des chômeurs et 35,9 % des personnes vivant dans une famille monoparentale sont pauvres en termes monétaires. En prenant plus de recul, le tableau apparaît encore plus noir et plus révoltant : **la France compte 1 million de pauvres de plus par rapport à 2014**. Dans le même temps, les inégalités de revenus continuent de progresser.

Un pays comme la France, riche, ne peut pas se contenter de la politique en demi-teinte menée par les précédents gouvernements. Il ne peut pas se satisfaire de voir des minima sociaux aux montants aussi faibles (à peine plus de 450 € pour le RSA) et tellement compliqués à obtenir qu'un tiers des personnes qui peuvent y prétendre ne les demandent pas ! Il ne peut pas davantage accepter de voir tant de gens bloqués dans un hébergement d'urgence faute de logements accessibles (pour rappel, **l'Insee a dénombré 141 500 sans domicile en 2012**) ni à plus forte raison d'en voir certains mourir dans la rue, comme cela est arrivé en 2015 à 2 838 personnes d'après le collectif « Les morts de la rue ». **Il ne peut tout simplement pas tolérer qu'une partie de sa population soit sacrifiée, a fortiori quand une minorité continue de s'enrichir.**

MESURER LA PAUVRETÉ AVEC LE SEUIL DE PAUVRETÉ

Selon l'Insee, « **un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté** ».

Celui-ci est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population : toute personne appartenant à un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian est considéré comme pauvre. Le niveau de vie monétaire s'évalue en comptabilisant les revenus, en déduisant les impôts et en ajoutant les prestations sociales.

**Notre projet :
un pays
sans pauvres est
possible**

François Hollande avait fait de la pauvreté un plan parmi d'autres. Nous la mettons au cœur de notre action.

Nous souhaitons agir sur les domaines concernés, avec comme préoccupation perpétuelle l'amélioration des conditions de vie et l'émancipation de tou-te-s. Revalorisation du Smic, revalorisation des retraites, protection des travailleur-se-s faussement indépendant-e-s, construction de logements et instauration d'une garantie universelle des loyers, nationalisations pour faire revivre des services publics : autant de changements pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion à la racine.

Mais parce qu'elles ne sont pas qu'une menace, mais déjà une urgente réalité, pour ces millions de pauvres, nous mettrons en œuvre **des actions ciblées pour éradiquer la pauvreté et l'exclusion.**

Par la « garantie dignité » (voir ci-après), **l'indemnisation chômage et l'accès aux biens essentiels, nous ferons en sorte que plus personne ne vive dans la pauvreté.** C'est une condition nécessaire à la réinsertion future des personnes. Allez trouver un emploi si vous ne pouvez pas vous alimenter correctement, vous déplacer ou si vous êtes occupés à survivre ! C'est aussi un moyen de relancer l'économie en soutenant la demande, mais c'est surtout un impératif moral et éthique ! Il est intolérable qu'un pays si riche ait autant de pauvres et de mal logés. Même avec des ressources supplémentaires, avoir ou garder un toit ne va pas de soi. Retrouver un emploi non plus, surtout dans une économie déprimée et peu régulée. **Nos politiques favoriseront l'accès de tou-te-s au logement et à l'emploi. Plus personne ne doit vivre ou dormir dans la rue !** Le livret « Pour un logement universel et durable » dans la même collection développe l'objectif « zéro sans abri ».

Cet accès ne sera toutefois pas immédiat, la construction de logements par exemple prend du temps. Un temps que les pauvres n'ont pas. **Des politiques fortes d'hébergement, d'emplois aidés et de formation professionnelle répondront à cette urgence.**

Le plan pauvreté personnalisé apportera l'accompagnement dont ont souvent besoin les personnes pour faire valoir leurs droits et affronter leurs difficultés.

Cet accompagnement global sera surtout respectueux des personnes, loin du contrôle social ou du traitement impersonnel qu'il est souvent aujourd'hui.

Notre projet donnera ainsi les moyens de sortir de la pauvreté et de l'exclusion, de se sentir membre d'une société juste, solidaire et bienveillante. Une ambition qu'incarne notre dernière orientation : **donner la parole aux pauvres dans l'élaboration des politiques publiques.** Condition d'efficacité de ces politiques, et c'est aussi, et avant tout, un signal fort : les pauvres aussi sont des citoyen-ne-s. Nous organiserons la représentation collective des usagers des services publics dans les instances où leur sort se décide. Ainsi, cette représentation pourra s'appuyer sur les associations de chômeur-se-s et de précaires existantes, ainsi que sur les conseils de personnes accompagnées développés dans le secteur de la lutte contre l'exclusion.

Éradiquer la pauvreté est un objectif ambitieux, il est à portée de main si la volonté politique est présente. Mais il fait intégralement partie d'une politique globale de redistribution des richesses telle que le défend la révolution fiscale, la relance de l'activité par la hausse des salaires et les nouveaux droits pour les salarié-e-s dans les entreprises.

Nos propositions : en finir avec la pauvreté et l'exclusion

1 **Aucun niveau de vie en dessous de 1 000 € par personne**

Nous créerons pour **toutes les personnes majeures vivant sous le seuil de pauvreté, une garantie dignité de 1 000 € par mois pour une personne seule**. Ce dispositif reposera sur le renforcement, l'élargissement et l'automatisme du Revenu de solidarité active (RSA). Ainsi, il ne peut être confondu à une quelconque velléité de s'attaquer aux minima sociaux actuels. Seront donc notamment conservés l'Allocation adulte handicapée (AAH), l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) l'Allocation pour demandeur d'asile (ADA).

Cette garantie sera ouverte aux jeunes dès 18 ans, qui n'ont actuellement pas le droit au RSA. **Elle sera attribuée et versée automatiquement par l'administration fiscale** pour éviter le risque que des démarches administratives inutiles empêchent des gens de la demander alors qu'ils y ont droit. Ainsi, le financement du RSA, actuellement assuré par les départements, reviendra à la solidarité nationale et sera réintégré au budget de l'État.

Véritable filet de sécurité anti-pauvreté, la garantie dignité assurera qu'aucun niveau de vie ne soit en-dessous du seuil de pauvreté. Enfin, pour éviter que les personnes soient soumises à un contrôle social ou obligées d'accepter n'importe quel emploi ou activité d'intérêt général parce qu'elles sont pauvres, **la garantie dignité sera versée sans contrepartie et ne pourra pas être suspendue**.

2 Généraliser la gratuité

Nous instaurerons la gratuité de l'accès et des quantités d'eau, électricité et gaz indispensables à une vie digne en commençant par faire appliquer l'interdiction de coupures d'eau et de réduction de débit au domicile principal. Nous introduirons une tarification progressive sur l'eau en pénalisant les mésusages et gaspillages. Les tarifs sociaux du gaz et de l'électricité sont aujourd'hui attribués aux bénéficiaires de certains minima sociaux mais pas à d'autres, ou, dans le cas des transports, varient selon le lieu d'habitation. La création de la garantie dignité sera l'occasion d'harmoniser les conditions d'accès à ces tarifs, pour éviter les inégalités de traitement entre personnes. Ces tarifs seront également revus, pour lutter contre la vie chère.

Nous garantirons la gratuité réelle de l'éducation publique y compris des cantines, du transport et des activités périscolaires. Les manuels scolaires ainsi que des fournitures sans marques seront fournis gratuitement afin d'assurer une réelle égalité des conditions entre élèves et lutter contre l'intrusion des marques à l'école.

Nous imposerons la gratuité des formations universitaires, et les frais scolaires des universités seront pris en charge par l'État dès la rentrée 2017. Nous combattons la précarité des étudiant-e-s, obligé-e-s de travailler pour finir leurs études, par la création d'une allocation autonomie pour les étudiant-e-s de 800 € par mois, sous conditions de ressources (voir le livret « Pour l'émancipation de la jeunesse » dans la même collection).

En outre, les transports collectifs urbains seront gratuits pour les moins de 18 ans et les personnes sans emploi (voir le livret « Pour des transports écologiques et accessibles » dans la même collection). **Nous mènerons une véritable politique d'aide alimentaire aux plus démunis-e-s.** À ce jour, l'aide alimentaire repose principalement sur le bénévolat au sein de grandes organisations.

Mais les magasins, obligés par la loi de donner leurs produits alimentaires invendus pour lutter contre le gaspillage et aider les plus démunis à se nourrir, ne trouvent parfois personne pour récupérer, stocker et redistribuer les produits. En même temps, des épiceries solidaires ferment et des personnes ne parviennent pas à manger correctement... Triple gâchis ! Nous garantirons aux associations les moyens nécessaires d'aide alimentaire afin de mener à bien ces missions. Les effectifs du service citoyen obligatoire pourront ainsi participer à ces tâches de solidarité.

L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE, UN DROIT ET UNE NÉCESSITÉ

Calculer ses droits sociaux, ouvrir son compte personnel d'activité pour se former, déclarer ses revenus : toutes ces actions, et d'autres encore, nécessitent de pouvoir utiliser les technologies numériques. **Pour les pauvres, avoir un ordinateur ou un téléphone n'est donc pas un luxe déplacé, c'est un moyen essentiel d'insertion et de survie. Dans le cadre de la couverture haut débit de tout le territoire d'ici cinq ans,** nous développerons des infrastructures publiques d'accès à internet (généralisation du Wi-Fi dans les espaces publics). Un tarif social pour l'accès à internet sera généralisé. Mais avoir accès ne suffit pas, nous développerons aussi la formation à l'usage des outils numériques, dès l'école. Enfin, les services publics s'adapteront, en proposant aux usagers l'accès aux outils, des conseils à leur utilisation et un accompagnement plus individualisé.

3 Ne laisser personne isolé

Nous augmenterons les effectifs des services publics pour un réel accompagnement des personnes. Les effectifs de Pôle emploi, des départements, des caisses d'allocation familiales ou des centres communaux d'action sociale sont trop réduits pour pratiquer autre chose qu'une gestion de masse inefficace et humiliante. Pôle emploi verra ses effectifs augmentés et les départements se verront imposer une obligation de financement des politiques d'insertion. Des lieux d'accueil physique seront ainsi réouverts, en milieu urbain comme en milieu rural.

Les associations qui assurent un accueil immédiat et sans condition des personnes en difficulté, seront soutenues, pour agir au plus vite et ne pas laisser la personne seule en attendant le rendez-vous Pôle emploi. Les structures d'accueil de jour et d'hébergement, aujourd'hui de plus en plus réduites à une seule fonction de mise à l'abri, verront leurs moyens d'accompagnement revalorisés, afin d'aider les personnes, non seulement à survivre, mais à sortir de la précarité.

Créer des partenariats entre institutions et associations permettra d'agir pour un accompagnement personnalisé et global de la personne. Les personnes en précarité sont aujourd'hui différenciées selon leur problématique (logement, santé, emploi, etc.), et suivies par autant d'intervenante-s sociaux qui ne se parlent pas. Les différentes organisations travailleront systématiquement en partenariats, pour proposer un accompagnement personnalisé et cohérent aux personnes, coordonné par un-e référent-e unique.

4 De nouveaux droits contre la précarité

Dans le cadre du principe de « l'État employeur en dernier ressort », nous assurerons à tou-te-s le droit d'avoir un emploi ou une activité en créant le « droit opposable à l'emploi ». En cas de chômage de longue durée, l'État proposera un emploi au chômeur en lien avec sa qualification, sur une mission d'intérêt général.

Nous augmenterons le nombre d'emplois aidés pour la jeunesse afin de permettre aux nouveaux arrivés de s'intégrer dans le monde du travail. Les contrats jeunes seront créés. Ces créations cibleront avant tout les territoires en difficulté et les secteurs privilégiés par la planification écologique.

Nous donnerons les moyens aux jeunes de se former. Les jeunes, à 18 ans, se verront octroyer un droit à trois ans de formation, utilisable jusqu'à 25 ans avec une allocation autonomie de 800 € sous condition de ressources pour permettre de se former selon leurs objectifs propres plutôt que de devoir enchaîner les emplois alimentaires.

ÉRADIQUER LA PAUVRETÉ

Les livrets de la **France insoumise** complètent **L'Avenir en commun**, le programme de la France insoumise et de son candidat **Jean-Luc Mélenchon**.

L'Avenir en commun n'a de sens que si nous le construisons ensemble au cours d'un processus collectif de débats.

La collection des « Livrets de la France insoumise » offre cet espace d'échanges pour enrichir le programme en continu.

Les livrets abordent une variété de sujets qui donneront à la France son nouveau visage et l'inscriront différemment dans le monde. On peut gouverner autrement le pays si l'on se tourne vers le peuple.

Chaque livret expose les enjeux du sujet et dessine les perspectives d'une révolution citoyenne dont notre pays a tant besoin. Chaque livret présente aussi les mesures nécessaires pour y arriver. Le tout sera à chaque fois le fruit d'un travail collectif et coordonné.

Le programme *L'Avenir en commun* est élaboré sous la direction de Charlotte Girard, juriste et Jacques Généreux, économiste.

La collection des « Livrets de la France insoumise » est coordonnée par Laurent Levard, agroéconomiste et Danièle Obono, chercheuse en anthropologie sociale.

 **L'AVENIR** *Mélenchon 2017*
EN COMMUN

Retrouvez toutes les informations
sur le programme l'Avenir en commun
sur www.jlm2017.fr

